



Variant du Covid : «une surveillance accrue dans les écoles», vraiment ?

Face au nouveau variant anglais du coronavirus, le gouvernement ne compte pas renforcer le protocole sanitaire mais déployer des tests antigéniques dans toutes les académies. Un dispositif peu efficace jusqu'ici. «Je me suis demandé si j'avais loupé quelque chose», raconte Sophie Venetitay, secrétaire générale adjointe du Snes-FSU, après avoir écouté avec étonnement le ministre de la Santé en conférence de presse ce jeudi soir. Face au variant anglais du coronavirus, dont la contagiosité inquiète les autorités, Olivier Véran s'est montré rassurant à propos de la sécurité des plus jeunes : «Une surveillance accrue est organisée dans les écoles», a-t-il affirmé. Pourtant, une heure et demie plus tôt, en réunion avec les syndicats enseignants, le ministère de l'Éducation nationale ne tenait pas le même discours : «On n'a pas eu d'infos sur cette vigilance renforcée», rapporte Sophie Venetitay. On a demandé des mesures en ce sens et aussi la possibilité de travailler sur un plan B si la situation se dégrade et on n'a aucune réponse là-dessus.»

Emboîtant le pas à son ministre de la Santé, Jean Castex précisait jeudi soir qu'une décision avait été prise «dès que nous avons eu les premières données [sur le variant anglais], de renforcer la surveillance épidémiologique et des tests dans les écoles.» Le Premier ministre est catégorique : «Il faut vraiment que la situation soit gravissime pour fermer les écoles» et cela n'arrivera qu'«en dernier recours». En attendant, le gouvernement ne compte pas modifier le protocole sanitaire, inchangé depuis novembre et jugé «efficace», et mise sur le déploiement des tests antigéniques à partir de la semaine prochaine. Ces tests rapides doivent être réalisés dans les collèges et les lycées de toutes les académies pour le personnel scolaire et les lycéens volontaires seulement. Les collégiens ne sont donc pas concernés. Précision importante apportée par le ministère : dès que trois cas positifs au Covid seront identifiés dans un collège ou un lycée, une campagne de tests sera automatiquement mise en place dans l'établissement, toujours sur la base du volontariat.

Dispositif complexe

Sur le papier, c'est plutôt une avancée mais il y a un souci de taille : l'Éducation nationale semble avoir du mal à mettre en place les opérations de dépistage. Alors que le ministère dispose d'un stock d'un million de tests depuis deux mois, seulement 100 000 ont été réalisés dans les lycées d'une dizaine d'académies depuis fin novembre. «C'était une sorte de galop d'essai, justifie-t-on au ministère. Il a fallu former 2 000 infirmiers et médecins scolaires et installer les locaux, les tentes. L'opération pilote est terminée et on va aller plus vite maintenant», assure-t-on

Mais le dispositif n'est pas simple. Pour réaliser les tests, les rectorats et préfetures doivent en effet s'associer avec les Agences régionales de santé (ARS). En Ile-de-France, l'Éducation nationale a même dû s'appuyer sur l'aide de l'AP-HP pour déployer du personnel extérieur dans les lycées. A chaque fois, il faut mobiliser, le temps d'une journée, plus d'une vingtaine de personnes (infirmier et médecin scolaire, agents de l'ARS, étudiants en médecine...) pour accueillir les volontaires, réaliser les tests, assurer la campagne de prévention et donner les résultats. Pour Claudine Némausat, du SNMSU, premier syndicat de médecins scolaires, cette dernière partie est la plus complexe : «Les professionnels libéraux ont des boîtiers qui leur permettent d'enregistrer directement les résultats des tests sur un serveur dédié mais on n'a pas ça dans l'Éducation nationale donc c'est plus compliqué pour entrer les données.»

Peu de participants

Et malgré tout l'effort que cela demande, il y a finalement peu de volontaires. En novembre dernier, 314 tests ont par exemple été effectués dans la cité scolaire Claude Monet du XIII^e arrondissement à Paris, qui compte pourtant 1 200 lycéens et 140 profs. En Ile-de-France, sur la trentaine de lycées concernés par le dépistage, 5 750 élèves et personnels scolaires se sont portés candidats, indiquait l'ARS fin décembre. Si le taux de participation est très variable d'un établissement à un autre, 37% du personnel scolaire et 19% des élèves se sont en moyenne portés candidats. «Les mineurs doivent avoir l'autorisation de leurs parents qui ne sont pas forcément

d'accord, avance Carole Pourvendier, secrétaire nationale du syndicat d'infirmiers de l'éducation Snuics-Fsu, pour justifier la réticence des jeunes. S'ils sont positifs, ils peuvent aussi se sentir stigmatisés et ça peut être un frein pour faire le test.»

L'ARS d'Ile-de-France s'appuie sur le taux de positivité très faible, de 0,42%, pour justifier le fait que le virus circule peu dans les établissements scolaires «Mais seulement 4 473 élèves, sur les 500 000 lycéens d'Ile-de-France, ont été testés, ce n'est rien !, s'exaspère Sophie Venetay. Et les tests antigéniques permettent de savoir comment le virus circule mais c'est juste un constat à l'instant T.» Pour les syndicats enseignants, il est urgent de tester massivement et rapidement dans les lycées, les collèges et même en élémentaire. A côté des dépistages, il faut selon eux renforcer le protocole sanitaire avec des systèmes d'aération des salles et des demi-groupes étendus aux écoles et collèges (seuls les lycées en ont la possibilité depuis novembre) pour limiter les brassages des élèves. Le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, n'écarte pas la possibilité d'imposer une jauge à 50% pour tous les lycées et les collèges, «mais on n'en est pas là».